



REUNION DU BUREAU DE L'AS DU GOLF DE SAUMANE

LE 2/12/2023.

Présents : Vincent Morazzani, Nicolas Groult, Patrice Fransioli, Yann Marzin, Bernard Eudeline, Jean Pierre Geneste.

Absents excusés ; Antoine Le Ny, Thierry Bevraggi, Rémy Jean.

1 - Retour sur les compétitions passées :

Race to Saumane. Le 5/11/2023 Le CR ne va pas tarder à venir. Le bilan est mitigé. Peu de personnes ont joué le jeu. Le bureau ne souhaite pas reconduire le Race to Saumane en 2024.

A venir

Coupe du personnel. Le 5/12/ 2023 ;

Scramble à deux sur 9 trous. 112 joueurs. Les droits de jeux de 15 euros seront distribués au personnel jardinier et accueil. Compétition organisée par le personnel du club.

Coupe de Noël : Le 10/12/2023

Responsable Patrice Fransioli. Shot gun à 9h30 pour un 9 trous. Départ du 1 et du 10.

Restauration et droit de jeu de 30 euros par personne. Même prix pour les accompagnants éventuels.

Un lot par joueur, avec priorité par classement du brut.

2 - Vincent demande aux capitaines des amicales et amitiés de faire leur bilan. Présentation sera faite à l'AG prochaine.

Pour 2024, les capitaines actuels sont reconduits par le bureau, s'ils souhaitent continuer, à l'exception de Jean-Robert Aumaitre. Cette décision est prise à l'unanimité du bureau à la suite de la demande de Michel Lelièvre, Président des seniors de Provence. Il nous a remonté des plaintes de nombreuses équipes quant au comportement de Jean-Robert, désagréable, injurieux, grossier.

Il est toutefois à noter que JR, après notre réunion de reprise, avait fait des efforts pour le suivi administratif du dernier trimestre, demandé par Vincent. Merci à ce dernier pour son engagement durant son mandat.

3 -Soutientonclub.fr. La fondation du sport français, en 2021, a proposé aux clubs sportifs amateurs, la possibilité d'avoir des dons de soutien de leurs projets sportifs fait par leurs membres. Ces dons bénéficient d'une exonération fiscale de 66 pour cent. Bernard a inscrit l'AS à l'époque pour bénéficier de ce fonctionnement.

Vincent propose que la cotisation à l'AS pour 2024 soit versée sous forme de don avec Soutientonclub.fr. Pour 100 euros de don, chaque membre reçoit un justificatif de réduction d'impôts de 66 euros. Sa cotisation à l'AS lui aura couté 34 euros au final après déduction d'impôts.

Bien sûr, il n'est pas interdit de verser plus de 100 euros, qui est un minimum.

Une information sera faite par mail aux membres de l'AS et si possible, étendue aux membres du club.

4- AG de l'exercice 2023.

Date prévue le samedi 3/2/2024.

Vincent demande à Bernard de prévoir d'amener son rétro-projecteur.

Nicolas se charge de faire un CR des compétitions fédérales.

JP, les amitiés et amicales.

Nathalie, les compétitions de l'année 2023.

Yann, les sorties extérieures de l'AS.

Bernard, les tests de classement.

Patrice, le bilan financier 2023 et le prévisionnel 2024.

Antoine, les activités de l'école de golf 2023 et les projets 2024.

Et bien sûr, il y aura le mot du président et du directeur du club.

Galettes des rois et cidre concluront cette AG.

5- Contrat pour Loïc et Philippe.

Ces derniers nourrissent le site des photos, comptes rendus et le sécurisent, ainsi que Facebook et Instagram. Compte tenu des cotisations qui se sont réduites ces dernières années, ces deux postes doivent être revus à la baisse. Près de 5000 euros pour les deux est une dépense que nous ne pouvons plus assumer. Nous devons réfléchir à ce que nous souhaitons en termes d'information aux membres. Le bureau décide de stopper les publications Facebook et Instagram pour le début janvier et décidera de la poursuite des contrats avec le nouveau bureau élu après l'AG du samedi 3 février 2024.

6-Trésorerie.

CC	5295,72
Livret	10726.48
Ecole de golf	3139.36

Prochaine réunion le 15/1/2024 à 16 h au club.